
PRÉSENTS : Mme Ann MacDonald, présidente (*vidéoconférence*)
Mme Louise Champoux-Paillé, vice-présidente (*vidéoconférence*)
Mme Isabelle Demers, secrétaire (*vidéoconférence*)
Dr Patrick Cossette (*vidéoconférence*)

EXCUSÉ : M. Louis Gagnon

INVITÉS : M. Fedor Jila (*vidéoconférence*)
M. Nathan Lavigueur (*vidéoconférence*)

RÉDACTION : Mme Manon Houle, assistante administrative

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
 2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 février 2024
 3. Huis clos
[REDACTED]
 - 3.2. Affaires financières, matérielles, immobilières et informationnelles
3.2.1. Acquisition d'équipements et logiciels avec maintien et support des actifs CISCO
 - 3.3. Divers
 - 3.4. Levée de la séance
-

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

La présidente, madame Ann MacDonald, souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'aux invitées. Le quorum étant atteint, madame MacDonald déclare l'ouverture de la séance du comité exécutif du conseil d'administration à 17h15.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 FÉVRIER 2024

La présidente dépose l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 février 2024 pour adoption et demande aux membres s'ils désirent y apporter des changements.

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dûment présentée et appuyée, le comité exécutif du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine adopte unanimement l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 février 2024.

3. HUIS CLOS

[REDACTED]

[REDACTED]

3.2 AFFAIRES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES, IMMOBILIÈRES ET INFORMATIONNELLES

3.2.1 ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS ET LOGICIELS AVEC MAINTIEN ET SUPPORT DES ACTIFS CISCO

[REDACTED]

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

[REDACTED]

CECA 23.01 ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS ET LOGICIELS AVEC MAINTIEN ET SUPPORT DES ACTIFS CISCO

ATTENDU QUE lorsque des circonstances d'urgence empêchent la convocation du conseil en temps utile, en conformité avec le règlement de régie interne adopté par le conseil d'administration du CHU Sainte-Justine, le comité exécutif du conseil d'administration a compétence pour prendre toute décision du ressort du conseil d'administration ou de l'un de ses comités, sauf les décisions que le conseil doit décider par règlement;

ATTENDU les dispositions légales et réglementaires émises par le gouvernement relativement à la gestion contractuelle, notamment la *Loi sur les contrats d'organismes publics*, ci-après LCOP

(RLRQ, c.C-65.1) et ses règlements, de même que *la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (RLRQ, c G-1.001);

ATTENDU la demande de la Direction des ressources informationnelles, stratégies numériques et génie biomédical, de retenir un fournisseur spécialisé en maintien et support des actifs Cisco;

ATTENDU QUE le processus contractuel piloté par la Direction des ressources financières et de la logistique, en collaboration avec la Direction des ressources informationnelles, stratégies numériques et génie biomédical, confirme que *Bell Canada Inc.* est le plus bas soumissionnaire conforme suite à l'analyse administrative et technique;

ATTENDU QUE la recommandation de la conclusion de ce contrat fait suite à une analyse administrative et technique;

ATTENDU la recommandation du comité de vérification du 28 février 2024;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition dûment présentée et appuyée, le comité exécutif du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine:

AUTORISE l'octroi du contrat pour la sélection d'un fournisseur spécialisé en maintien et support des actifs Cisco, soit *Bell Canada Inc.* pour un montant 4 643 000,00 \$ avant taxes (4 907 088.04 \$ ART).

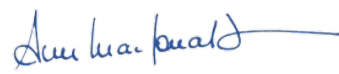
AUTORISE la Présidente-directrice générale de l'établissement à signer tout document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

3.3 DIVERS

3.4 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente du comité exécutif du conseil d'administration déclare la séance levée à 17h30.

La présidente,



Ann MacDonald

La secrétaire et présidente-directrice générale,



Isabelle Demers